

HAVRE FISHERMAN'S HARBOUR

2010

Bateaux de pêche commerciale

3 mois à l'avance	1.95/pi/mois
Au mois	2.10/pi/mois
À la journée	.13/pi/jour

Bateaux de plaisance

2 mois à l'avance	3.05/pi/mois
Au mois	3.15/pi/mois
À la semaine	2.13/pi/semaine
À la journée	.75/pi/jour

Amarrage par la poupe (2 mois à l'avance)

20 pi & moins	3.60/pi/mois
---------------	--------------

Éco-droits 25.00/contenant

(Nettoyage des contenants et filtres d'huile usée jetés de façon non conforme)

Récupération/pompage de cale (tarif minimum 10.00) 20.00/h

Vidange sanitaire 10.00/pompage

Carte pour la barrière de sécurité 20.00/carte

(Remboursement de 15.00\$ au retour de la carte)

Service/frais de déplacement 40.00/h

(Nettoyage de déversements, etc.)

Utilisation de quai/débarcadère 30.00/h (min.)

Location de treuil 10.00 par ½ h

(par ½ heure au moins)

MARINA CLUTESI HAVEN

2010

Amarrage	
Droit annuel – à l'avance	4.23/pi/mois
Au mois – du 1er oct. au 30 avril.	5.92/pi/mois
Au mois – du 1er mai au 30 sept.	6.89/pi/mois
À la journée	1.12/pi/jour
Remise à bateaux (en plus des droits d'amarrage)	
Droit annuel	835.00/an
Salles de réunion (taxes comprises)	
1 – 2 heures	34.00
3 – 4 heures	42.00
Plus de 4 heures	84.00
Stationnement (taxes comprises)	
De nuit (véhicule)	6.30/unité/nuit
De nuit (véhicule & remorque à bateau)	12.60/unité/nuit
*De nuit (Véh. réc.)	37.00/ nuit
*Stationnement de nuit interdit.	
Les clients sont dirigés vers les campings à proximité.	
Cette cotisation est une amende	
Les locataires de la marina sont exemptés des frais de stationnement.	
Stationnement de nuit pour remorques – hors site.	
Barrière de sécurité	
(Remboursement de 15.00\$ au retour de la carte)	20.00/carte
(Remboursement de 10.00\$ au retour de la clé)	15.00/clé

MARINA HARBOUR QUAY

2010

Amarrage	
Droit annuel – à l'avance	4.65/pi/mois
Au mois – du 1er oct. au 30 avril.	6.51/pi/mois
Au mois – du 1er mai au 30 sept.	7.58/pi/mois
À la journée	1.32/pi/jour
Brise-lame - Amarrage	
	1.32/pi/jour
Camping nautique (En plus des droits d'amarrage) (Première nuit gratuite pour locataires à l'année) (Sur la base de 2 personnes)	
À la journée	8.00/jour
Stationnement (taxes non comprises)	
De nuit (véhicule seulement)	6.00/nuit
*De nuit (Véh. réc.)	35.00/nuit
*Stationnement de nuit interdit. Les clients sont dirigés vers les emplacements de camping à proximité. Cette cotisation est une amende.	
Les locataires de la marina sont exemptés des frais de stationnement.	
Stationnement de nuit pour remorques – hors site.	
Carte pour la barrière de sécurité	
	20.00/carte
(Remboursement de 15.00\$ au retour de la carte)	
Buanderie payante et douches sur le site.	

MARINA CHINA CREEK

2010

Amarrage	
Droit annuel – à l'avance	4.23/pi/mois
Au mois – du 1er oct. au 30 avril.	5.92/pi/mois
Au mois – du 1er mai au 30 sept.	6.89/pi/mois
À la journée	1.12/pi/jour
Camping - (saisonnier du 1er mai au 30 septembre) (droit quotidien @ 62 jours)	
De base	1,448.00/saison
Site plage	1,699.00/saison
Sites avec services partiels	1,699.00/saison
Sites avec services partiels (sites surdimensionnés)	1,825.00/saison
Sites avec services complets	1,825.00/saison
Sites avec services complets (sites surdimensionnés)	2,140.00/saison
(du 1er mai au 30 septembre)	
De base	23.35/jour
Site plage	27.41/jour
Sites avec services partiels	27.41/jour
Sites avec services partiels (sites surdimensionnés)	29.44/jour
Sites avec services complets	29.44/jour
Sites avec services complets (sites surdimensionnés)	34.51/jour
(du 1er octobre au 30 avril)	
De base	18.45/jour
Sites avec services partiels	22.55/jour
(Tarif électricité non compris)	
Camping nautique	12.00/jour
(En plus des droits d'amarrage) (Première nuit gratuite pour locataires à l'année)	
Droits de camping sur base de: une unité par site, (deux) 2 personnes	
Supplément pour campeurs additionnels:	2.00/nuit/enfant
	3.50/nuit/adulte
Supplément pour chiens:	1.50/nuit/chien
Stationnement (taxes non comprises)	
De nuit – remorque à bateau ou véhicule	6.00/nuit
De nuit – remorque à bateau et véhicule	12.00/nuit
Entreposage sur la terre ferme (Tarif électricité non compris)	
(du 1er octobre au 30 avril)	35.00/unité/mois

QUAIS DES RUES ARGYLE ET WATER

2010

Amarrage - (tous les bateaux)	
À la journée	40.00/jour
Au mois	6.00/pi/mois
Laissez-passer de stationnement	40.00/mois

TOUTES LES INSTALLATIONS

Éco-droits		25.00/contenant
Nettoyage des contenants et filtres d'huile usée jetés de façon non conforme.		
Tarif d'électricité		
À la journée	service 15 amp	3.50/cordon/jour
	service 20 amp	4.00/cordon/jour
	service 30 amp	5.00/cordon/jour
	service 50 amp	7.00/cordon/jour
Au mois	service 15 amp	35.00/cordon/mo
	service 20 amp	40.00/cordon/mo
	service 30 amp	50.00/cordon/mo
	service 50 amp	70.00/cordon/mo
Domicile à bord (tarif minimum)		50.00/cordon/mo
Carburant (taxes comprises) coût plus 0.20\$/litre		
Élimination des déchets, chaque sac	petit	2.50 par sac
	grand	5.00 par sac
Mise à l'eau (taxes comprises)		
Mise à l'eau d'un jour		13.50/mise
Permis de saison		98.00/saison
Mise à l'eau commerciale		20.00/retrait
Mise à l'eau commerciale		20.00/remise
Frais par chèque sans provision (pas de taxes)		40.00
Récupération/pompage de cale		20.00/h
Vidange sanitaire		10.00
Services et frais de déplacement (nettoyage de déversements, etc.)		40.00/h
Utilisation de quai/débarcadère		30.00/h (min.)
Location de treuil (par ½ heure au moins)		10.00

Sauf indication contraire – Tous les droits sont soumis à la TPS.